

B. ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE EN 2003

En dépit de la persistance de la crise politique et de la faible croissance de l'économie, le système bancaire a enregistré en 2003 un profit record avec un résultat net de 834,8 MG, soit une croissance de 159 % par rapport à l'exercice précédent.

Le total des actifs s'est accru de 44,1 % contre 16,6 % pour l'année 2002, sous la poussée de l'augmentation de 41,51 % du taux de change. Les bons BRH et les immobilisations se sont accrus de plus de 20 %, tandis que les placements sur le marché nord-américain et les participations dans les filiales ont affiché des taux de croissance respectifs de 130,1% et 64,1%. Globalement, on a observé une variation de l'encours des ressources et des emplois dans une proportion quasiment identique.

Dans le cadre de leur stratégie d'expansion de réseau, les banques ont créé onze succursales contre quinze en 2002. Le processus de bancarisation de l'économie est en bonne voie, mais le degré de concentration du système bancaire est demeuré élevé puisque les trois premiers établissements ont représenté 61,7 % de l'actif total et 65 % du total des dépôts. Toutefois, la tendance à la concentration a été modérée pour le portefeuille des prêts et forte pour les dépôts en dollars. L'indicateur de concentration Herfindall a montré que l'expansion du réseau bancaire a surtout permis aux grandes banques de renforcer leur position en captant de nouvelles part de marché sur les dépôts en dollars ÉU.

Le système a réalisé des progrès substantiels sur le plan de la qualité de l'actif avec la réduction du taux des improductifs et l'amélioration sensible des provisions pour créances douteuses. De même, on a observé une amélioration significative du ratio Dépenses d'exploitation/Produit net bancaire dans la mesure où le système a dépensé en moyenne 69,35 gourdes pour chaque gourde de revenu contre 79,31 gourdes l'exercice précédent. Le ratio de couverture des immobilisations par les fonds propres s'est encore amélioré en passant de 102,9 % à 114,3 % entre septembre 2002 et septembre 2003, mais il reste en deçà du standard international qui oscille autour de 133 %.

Les limites réglementaires relatives aux normes de suffisance de fonds propres ont été respectées avec de meilleurs résultats pour les deux succursales de banques étrangères et les deux banques d'État que pour les neuf banques à capitaux privés haïtiens. Le maintien de la position structurelle de change à 8 % des fonds propres a permis de limiter l'exposition des banques au risque de change.

Neuf missions d'inspection générale ont été conduites dans la plupart des établissements de crédit et un accent particulier a été mis sur l'application des normes internationales édictées dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

VI. LE SYSTÈME BANCAIRE: VUE D'ENSEMBLE

Sous la poussée des rumeurs de nationalisation des comptes en dollar américain au début de l'exercice, du niveau élevé du déficit de l'État, de la faiblesse des réserves internationales en raison du gel de l'aide internationale et de l'environnement économique difficile, la gourde a subi une forte dépréciation par rapport au dollar ; le taux de change est passé de 29,70 gourdes à la fin de l'exercice précédent à 42,03 gourdes, au 30 septembre 2003.

Cette dépréciation de la gourde n'est pas sans conséquence sur le niveau de l'actif total. En effet, l'actif en devises converties s'est apprécié de 5,51 points de pourcentage par rapport à l'exercice antérieur. Il est passé de 15 329,40 MG à 24 538,33 MG, contribuant ainsi fortement à l'augmentation de 44,1 % du total de l'actif qui s'est établi à 50 916,48 MG, soit la plus forte variation observée sur les cinq dernières années.

Dans le souci d'assécher les liquidités en gourdes et freiner le rythme de dépréciation de la monnaie nationale, la BRH a, à partir du mois de novembre 2002, revu à la hausse les taux offerts sur les bons BRH. Conséquemment, l'encours de ces derniers a augmenté de 21,2 % pour atteindre 3 818,0 MG au 30 septembre 2003. Cette augmentation, combinée à celle des disponibilités, a conduit à une hausse de 36,62 % des liquidités.

Parallèlement, bénéficiant de l'accroissement de l'encours des dépôts qui est passé de 30 204,52 MG au 30 septembre 2002 à 43 028,99 MG, les prêts bruts se sont accrus de 33,2 % passant de 12 868,75 MG à 17 146,43 MG. Cet accroissement de 4 277,68 MG s'explique par l'augmentation de 23,57 % des crédits bruts en gourdes et de l'effet de la dépréciation de la monnaie nationale qui a favorisé une progression de 43,2 % des prêts bruts en devises converties puisque les prêts bruts en dollars américains n'ont crû que de 1,2 %.

En dépit des taux d'intérêt élevés offerts sur les dépôts à terme en particulier au cours de cet exercice par les principales banques du système, la marge d'intermédiation, bénéficiant de l'apport non négligeable de la croissance de 200,7 MG des intérêts sur les bons BRH, a atteint 2 674,5 MG. Cet accroissement de 44,5 % des revenus nets d'intérêts en un an, combiné à la progression de 53,4 % des autres revenus (951,1 MG à 1 458,6 MG), a permis au système d'enregistrer une hausse de 47,5 % de son Produit Net Bancaire (PNB) qui est passé de 2 802,5 MG, au 30 septembre 2002 à 4 133,1 MG, au 30 septembre 2003. Cependant, bien qu'altérée par l'augmentation de 29,0 % (+643,7 MG) des dépenses d'exploitation, provenant en partie de l'ouverture de nouvelles succursales, et de 239,7 % des charges fiscales (+174,5 MG), cette croissance du PNB a conduit à la réalisation d'un bénéfice net de 834,8 MG, en hausse de 159,7 % par rapport à l'exercice précédent. Ce niveau de bénéfice représente le niveau le plus élevé des cinq dernières années, le deuxième meilleur résultat étant celui de 2000, soit 430,2 MG. Consécutivement, le ROA et le ROE ont atteint un niveau record respectif de 1,94 % et 35,0 % contre respectivement 0,98 % et 16,92 % en 2002.

En plus de l'amélioration de la qualité de son portefeuille de crédit, le taux des improductifs étant passé de 6,51 %, en 2002 à 5,51 %, en 2003 et du renforcement de la couverture des prêts improductifs dont le taux est passé de 84,39 % en 2002 à 97,17 % en 2003, le système a pu améliorer son efficacité en dégagant une marge de 30,65 centimes par gourde de revenus contre 20,69 en 2002.

Tableau 7 Indicateurs financiers clés
(au 30 septembre ou pour l'exercice terminé le 30 septembre)

(en millions de gourdes)	2003	2002	2001	2000	1999
BILAN					
Actif	50 916,48	35 330,05	30 293,65	30109,22	21 097,18
Bons BRH	3 818,00	3 151,42	2 777,00	1 180,25	3 099,80
Prêts nets	1 6228,32	12 150,52	10 575,8	11 888,24	8 546,41
Dépôts	4 3020,99	30 204,52	25 988,32	25 006,40	16 196,49
Avoir des actionnaires	2 730,23	2 045,29	1 755,82	1 536,50	1 088,49
RÉSULTATS					
Revenus nets d'intérêt	2 674,53	1 846,09	1 733,47	1 399,97	1 056,63
Autres revenus	1 459,69	967,67	907,80	831,78	535,49
Dotations à la provision pour créances douteuses	184,51	179,42	174,05	146,82	106,29
Frais d'exploitation	2 868,43	2 230,00	1 865,72	1 548,96	1 229,51
Bénéfice net (perte nette)	834,81	321,82	361,27	430,22	196,86
(en pourcentage)					
STRUCTURE FINANCIÈRE					
Avoir des actionnaires en % de l'actif	5,36	5,79	5,80	5,10	5,16
Dépôts en % de l'actif	84,51	85,49	85,79	83,05	86,25
QUALITÉ DE L'ACTIF					
Prêts improductifs bruts en % des prêts bruts	5,51	6,51	9,22	6,75	7,93
Provisions pour créances douteuses en % des prêts improductifs bruts	97,17	84,39	66,25	62,57	62,31
Prêts improductifs nets en % de l'actif des actionnaires	0,86	6,39	19,97	20,45	24,69
RENTABILITÉ					
Rendement de l'actif (ROA)	1,64	0,96	1,26	1,68	1,00
Rendement de l'actif des actionnaires (ROE)	35,00	16,92	23,19	32,78	18,48
Revenus nets d'intérêts en % des revenus d'intérêt	85,85	86,94	54,82	60,20	60,17
Rendement moyen des prêts	20,79	18,15	20,53	16,43	16,50
Rémunération moyenne des dépôts ^{a)}	3,82	3,28	5,88	4,28	4,17
Dépenses d'exploitation en % du produit net bancaire	88,35	79,31	74,43	69,41	77,22
Produit net bancaire par employé (en milliers de gourdes)	1 293,82	847,54	848,57	793,37	606,52
Nombre d'employés	3305	3 265	3 235	2 989	2 659

a) Dépôts moyens de la période, y compris les dépôts à vue.

L'amélioration du profil de rentabilité du système a conduit à une nette amélioration des fonds propres comptables dont le niveau est passé de 2 045,29 MG à 2 730,2 MG, soit une hausse de 33,8 %. Cet accroissement des fonds propres de 684,94 MG, supérieur tant en terme absolu que relatif à la hausse de 20,1 % des immobilisations (400,4 MG), a permis au système d'améliorer le ratio immobilisations sur fonds propres qui est passé de 97,40 % en 2002 à 87,46 % en 2003.

VI.1 Le système bancaire

VI.1.1 Établissements et environnement concurrentiel

Établissements

Le tableau ci-dessous présente la répartition des établissements bancaires suivant l'origine de leurs capitaux et de leurs activités principales¹⁰. Au 30 septembre 2003, le système a conservé la même configuration qui prévalait à la fin de l'exercice précédent : deux (2) banques commerciales d'État, neuf (9) banques à capitaux privés haïtiens dont sept (7) banques commerciales et deux (2) banques d'épargne et de logement, et deux (2) succursales de banques étrangères. Il convient de souligner que les différentes banques ayant composé ces quatre catégories en 2002 ont pu maintenir la continuité de leur exploitation en 2003.

Tableau 8 Établissements bancaires fonctionnant en Haïti

(au 30 septembre 2003)

Banques commerciales d'État	Banque Nationale de Crédit (BNC) Banque Populaire Haïtienne (BPH)
Banques commerciales à capitaux privés haïtiens	Capital Bank Banque Industrielle et Commerciale d'Haïti (BICHI) Banque de l'Union Haïtienne (BUH) Banque de Promotion Commerciale et Industrielle (Promobank) Société Caraïbéenne de Banque (Socabank) Société Générale Haïtienne de Banque (Sogebank) Unibank
Succursales de banques commerciales étrangères	Bank of Nova Scotia (Scotiabank) Citibank N.A. (CBNA)
Banques d'épargne et de logement à capitaux privés haïtiens	Société Caraïbéenne de Banque d'Épargne et de Logement (Socabel) Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement (Sogebel)

Environnement concurrentiel

À la faveur des efforts déployés par les principales banques de la place pour respecter les prescrits de l'avis du 22 novembre 2001 visant à éviter que le processus d'expansion de succursales ne se fasse au détriment de la rentabilité des banques et des intérêts des déposants en particulier, la BRH a autorisé au cours de cet exercice l'ouverture de onze nouvelles succursales, le plus faible niveau de succursales autorisées des cinq dernières années. Ainsi, au 30 septembre 2003, le territoire national est desservi par 164 succursales contre 153 au 30 septembre 2002.

¹⁰Le décret du 14 novembre 1980 réglementant le fonctionnement des banques et les activités bancaires sur le territoire de la République d'Haïti définit les banques commerciales comme des établissements dont les activités principales consistent à recevoir du public des dépôts à vue ou à terme et à effectuer des opérations de crédit à court, à moyen ou à long terme selon les prescriptions de la BRH.

La loi du 28 août 1984 portant création et fonctionnement des banques d'épargne et de logement (BEL) définit ces dernières comme des établissements dont les activités principales consistent à mobiliser l'épargne privée et publique, nationale ou étrangère, en vue de l'octroi de prêts hypothécaires à moyen et long terme devant servir à l'acquisition, à la construction ou à la restauration d'immeubles à usage résidentiel, commercial, industriel ou à caractère social.

Tableau 9 Nombre des succursales et agences autorisées

	2003	2002	2001	2000	1999
Succursales et agences autorisées	+11	+15	+12	+14	+12

L'objectif de banque de proximité prôné par les leaders du milieu bancaire haïtien semble se matérialiser en 2003. En effet, sur onze nouvelles succursales autorisées, sept ont visé des villes de province contre six sur un total de quinze autorisées en 2002. Il importe de signaler que la Citibank, dans le cadre de son processus de restructuration, a procédé à la fermeture de deux de ses trois succursales en opération dans la région métropolitaine. Parallèlement, au cours de cet exercice, la BNC a reçu l'autorisation d'ouvrir deux nouvelles succursales dans la région métropolitaine portant à six le nombre de ses points de service dans cette zone.

Tableau 10 Évolution du nombre de succursales autorisées par établissement bancaire

Établissements	2003 Nombre de succursales et agences autorisées ^a		2002 Nombre de succursales Et agences autorisées ^a		Variation	
	P-AUP & environs ^b	Villes de province	P-AUP & environs ^b	Villes de province	P-AUP & environs ^b	Villes de province
BICH	1	-	1	-	-	-
BNC	6	16	4	15	2	1
BPH	4	-	4	-	-	-
BUH	5	7	5	7	-	-
Capital Bank	12	2	12	2	-	-
Cibank	1	-	3	-	2	-
Promobank	6	2	6	2	-	-
Scotiabank	4	-	3	-	1	-
Socabank	15	8	14	7	1	1
Socabel	1	-	1	-	-	-
Sogabank	24	9	24	7	-	2
Sogebel	3	-	3	-	-	-
Unibank	21	15	21	12	-	3

a) Par agence on entend une unité qui offre des services bancaires limités et qui ne jouit pas d'une autonomie de fonctionnement.

b) Englobe la ville de Port-au-Prince et les régions périphériques : Pétiion-ville, Laboule, Delmas, Carrefour, la Plaine du Cul-de-sac et Croix-des-bouquets.

Par ailleurs, les démarches entreprises depuis plusieurs années par la BUH pour trouver un partenaire stratégique se sont encore révélées infructueuses, la dernière s'étant soldée par l'échec des négociations avec la Capital Bank.

VI.2 Structure du système bancaire

La relative stabilité de la configuration du système n'a pas empêché l'accroissement de son degré de concentration. En effet, en plus de l'indice Herfindhal qui dénote encore une fois au cours de cet exercice un niveau élevé de degré de concentration, le poids des trois et des cinq premiers établissements bancaires s'est accru à tous les niveaux, à l'exception du portefeuille de crédit.

Poids des principaux établissements bancaires

Le poids des trois et des cinq premières banques a connu un renforcement à tous les niveaux au cours de cet exercice à l'exception de celui du crédit qui est resté stable, empruntant ainsi une tendance contraire à l'année précédente où ce poids avait augmenté de 3,0 points de pourcentage. Par contre, le poids des huit (8) premiers établissements s'est légèrement apprécié au niveau de l'actif total (+0,5 point de pourcentage) et des dépôts totaux (+0,8 point de pourcentage) et s'est déprécié de 0,7 et de 0,3 point de pourcentage respectivement pour les crédits et dépôts en dollars ÉU.

Tableau 11 Poids des principaux établissements bancaires
au 30 septembre
(en pourcentage)

	Actif Total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts en dollars ÉU
2003 (13 établissements)				
Les trois premiers établissements	61,7	58,2	65,0	69,8
Les cinq premiers établissements	76,4	75,4	78,0	82,2
Les huit premiers établissements	80,4	69,2	80,8	82,8
2002 (13 établissements)				
Les trois premiers établissements	58,6	58,2	60,6	66,7
Les cinq premiers établissements	73,4	75,3	74,1	81,0
Les huit premiers établissements	89,9	69,9	80,1	93,3
Variation 2003/2002				
Les trois premiers établissements	3,1	-	4,4	2,9
Les cinq premiers établissements	3,0	0,1	3,9	1,2
Les huit premiers établissements	0,5	-0,7	0,8	-0,3

Poids des différentes catégories d'établissements bancaires

Les sept banques commerciales privées ont pu cette année augmenter leur poids à tous les niveaux mais à un degré moindre dans les crédits (+0,6 point de pourcentage), captant dans le cas des dépôts totaux et des dépôts en dollars américains plus de 80,0 % du marché total. Cette appréciation particulière met en lumière les efforts déployés par ces banques en terme de renforcement de leurs réseaux et de développement de stratégie visant à attirer les clients des différents créneaux.

La tendance à la baisse des parts de marché des succursales de banques étrangères amorcée depuis l'exercice 2001 s'est poursuivie, mais à un rythme plus poussé au cours de cet exercice. En effet, le poids du portefeuille de crédit et des dépôts totaux de ces banques dans ces catégories respectives du système a diminué dans une fourchette allant de 1,4 à 2,6 points de pourcentage. En terme de dépôts, ces banques ont enregistré la plus importante perte de part de marché (-2,6 points de pourcentage), liée en partie à la fermeture de deux (2) des trois (3) succursales de la Citibank.

L'agressivité des banques commerciales privées a empêché les banques d'État d'augmenter leur part de marché. En effet, à la faveur de l'établissement du plan spécial de crédit aux employés du secteur public (KREDIPAM), le poids du portefeuille de prêts des deux banques commerciales d'État s'est apprécié de 0,5 point de pourcentage alors que l'actif total et les dépôts totaux ont diminué respectivement de 0,4 et 0,5 point de pourcentage.

Les banques d'épargne et de logement ont enregistré une stagnation de leurs parts de marché dans le cas de l'actif et des dépôts totaux, une perte de part de marché au niveau des dépôts en dollars ÉU (-0,7 point de pourcentage) et une faible appréciation de 0,3 point de pourcentage au niveau du crédit.

Tableau 12 Poids des différentes catégories d'établissements bancaires
au 30 septembre
(en pourcentage)

Catégories de banques	Actif Total	Portefeuille de prêts	Dépôts totaux	Dépôts en dollars ÉU
2003				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	77,4	76,7	80,2	84,6
2 Succursales de banques étrangères	6,3	12,5	7,3	7,0
2 Banques d'État	10,4	6,4	8,9	4,6
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,9	4,4	3,6	3,9
	100,0	100,0	100,0	100,0
2002				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	75,1	76,1	77,2	81,7
2 Succursales de banques étrangères	10,1	13,9	9,9	9,4
2 Banques d'État	10,8	5,9	9,4	4,3
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,9	4,1	3,5	4,6
	100,0	100,0	100,0	100,0
2001				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	75,3	74,7	76,8	82,2
2 Succursales de banques étrangères	11,1	15,3	11,0	11,6
2 Banques d'État	10,2	5,9	9,0	2,8
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,4	4,1	3,2	3,4
	100,0	100,0	100,0	100,0
2000				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	75,0	75,5	77,0	84,6
2 Succursales de banques étrangères	12,6	14,8	11,1	10,8
2 Banques d'État	9,8	5,9	9,4	2,3
2 Banque d'épargne et de logement privées haïtiennes	2,6	3,7	2,5	2,2
	100,0	100,0	100,0	100,0
1999				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	73,4	73,0	74,4	85,0
2 Succursales de banques étrangères	11,3	14,2	11,5	11,2
2 Banques d'État	12,9	9,0	11,7	2,2
1 Banque d'épargne et de logement privée haïtienne	2,4	3,8	2,3	1,7
	100,0	100,0	100,0	100,0

Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman¹¹

La tendance à la concentration amorcée depuis 1999 s'est poursuivie au cours de cet exercice. Cependant, si l'encours du crédit avait enregistré la plus forte variation (+6,3 %) en 2002, il n'a crû que de 1,65 % au cours de cet exercice alors que l'actif, les dépôts totaux, les dépôts en dollars ÉU ont augmenté respectivement de 9,32 %, 12,10 %, 10,69 %.

Les stratégies d'expansion de réseau mises en œuvre par les principales banques de la place et les taux alléchants offerts sur les dépôts en dollars américains en particulier ont favorisé une forte concentration au niveau des dépôts en dollars ÉU dont l'indicateur a atteint 1 940,3.

¹¹Cet indicateur est donné par la somme des carrés des parts de marché de l'ensemble des banques. Une diminution de l'indice traduit une baisse du degré de concentration. En général, pour un marché donné, une valeur inférieure à 1 000 témoigne d'une faible concentration, une valeur comprise entre 1 000 et 1 800 une concentration modérée et une valeur supérieure à 1 800 une forte concentration.

Tableau 13 Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman
(au 30 septembre)

	Actif total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts EU
2003	1 606,4	1 414,0	1 727,2	1 940,3
2002	1 469,3	1 391,2	1 540,8	1 753,0
2001	1 416,1	1 309,2	1 457,2	1 738,2
2000	1 348,3	1 307,1	1 420,8	1 712,7
1999	1 320,4	1 205,7	1 355,6	1 686,6

VI.3 Distribution du crédit

La distribution du crédit, au cours de cet exercice, met en évidence un léger retrait du poids relatif du crédit total octroyé aux trois principaux secteurs : « Commerce de gros et détails », « Services et Autres », « Industries Manufacturières », en dépit de l'accroissement de l'encours. Parallèlement, la distribution du crédit par échéance met en lumière une croissance des prêts à court terme alors que la distribution par tranche démontre une accentuation de la concentration au niveau des encours supérieurs à 1 000 000 gourdes.

Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité

Le poids du crédit accordé aux trois (3) principaux secteurs d'activité a affiché une tendance contraire à celle de l'année précédente. En effet, il est passé de 69,5 % en 2002 à 69,3 %, résultant de la baisse de 2,3 points de pourcentage du secteur « Commerce de Gros et Détails », non compensée par l'accroissement de 0,4 et de 1,7 point de pourcentage des secteurs « Services et Autres » et « Industries Manufacturières » respectivement. En dépit du repli du montant du crédit qui lui a été alloué, le secteur « Commerce de Gros et Détails » a néanmoins eu accès à 33,6 % de l'encours total, suivi du secteur « Industries Manufacturières » qui a bénéficié de seulement 18 %.

À l'exception du secteur d'activité « Prêts aux Particuliers » dont le poids s'est accru de 0,9 point de pourcentage, les autres secteurs ont évolué dans une fourchette de -0,5 point à 0,3 point de pourcentage.

L'encours du crédit alloué au secteur « Agriculture, Sylviculture et Pêche » est passé de 19,9 MG en 2002 à 6,7 MG en 2003, soit une baisse de 66,33 % alors que, bénéficiant de l'augmentation de 4 902,5 MG (34,8 %) de l'encours total de crédit, la part allouée à tous les autres secteurs a évolué à la hausse.

Tableau 14 Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité
 au 30 septembre
 (en millions de gourdes et en pourcentage)

Secteurs d'activité	2003		2002		Variation Point
	Montant ^a	%	Montant ^a	%	
Commerce de gros et détail	6 389,7	33,6	5 059,6	35,9	-2,3
Services et autres	3 368,5	17,7	2 433,8	17,3	0,4
Industries manufacturières	3 421,3	18,0	2 300,5	16,3	1,7
Prêts aux particuliers	2 386,0	12,6	1 648,3	11,7	0,9
Immobilier résidentiel et commercial	2 139,5	11,3	1 624,7	11,5	-0,2
Transport, entrepôt et communication	597,1	3,1	469,7	3,3	-0,2
Bâtiments et travaux publics	328,5	1,7	308,3	2,2	-0,5
Électricité, gaz et eau	371,2	2,0	240,2	1,7	0,3
Agriculture, sylviculture et pêche	6,7	0,0	19,9	0,1	0,1
Total	18 008,5	100,0	14 166,0	100,0	-

a) Comprend aussi des engagements hors-bilan.

Répartition de l'encours des prêts par tranche

Le nombre d'emprunteurs ayant bénéficié des prêts dont l'encours est supérieur à 75 000 gourdes a diminué de 2,63 % tombant de 6 124 emprunteurs à 5 963, sous l'effet d'une baisse importante de 10,47 % de la tranche 75 000-249 000 gourdes qui est passée de 2 838 emprunteurs à 2 541 en 2003 et d'un recul de 1,22 % de la tranche de 500 000-999 999 gourdes que l'augmentation des autres tranches n'a pu compenser.

En dépit de l'augmentation de 31,65 % des prêts bruts de « 75 000 gourdes et plus » qui ont atteint 16 008,5 MG, leur encours ne représente que 93,36 % des prêts bruts totaux contre 94,50 % au 30 septembre 2002. Ce retrait de 1,14 % point de pourcentage confirme l'augmentation de 44,8 % (+0,74MG) du crédit alloué aux « Particuliers », au cours de cet exercice.

L'encours des prêts de « 5 000 000 et plus » a progressé de 43,22 % pour atteindre 12 501,3 MG (+3 772,8 MG) traduisant ainsi l'augmentation du nombre d'emprunteurs de cette tranche de 448 à 549 emprunteurs (+101) malgré le retrait de 161 du nombre total d'emprunteurs bénéficiant d'un encours de crédit excédant les 75 000 gourdes.

Il convient, en outre, de noter qu'au 30 septembre 2003, les prêts de plus de « 1 000 000 gourdes » représentent 91,92 % des prêts supérieurs à 75 000 gourdes contre 89,06 % en 2002, dénotant l'augmentation du nombre d'emprunteurs inclus dans cette tranche et l'accroissement de l'encours qui leur a été octroyé.

Tableau 15 Répartition de l'encours des prêts par tranche (prêts de 75 000 gourdes ou plus)¹²
(au 30 septembre)

Tranches de prêts	Nombre d'emprunteurs	Nombre d'emprunteurs, en %	Encours des prêts, en millions de gourdes	Encours des prêts, en %
2003				
75 000 à 249 999	2 541	43	338,0	2
250 000 à 499 999	1 054	18	377,1	2
500 000 à 999 999	810	13	577,8	4
1 000 000 à 2 499 999	698	12	1 110,1	7
2 500 000 à 4 999 999	311	5	1 104,1	7
5 000 000 ou plus	549	9	12 501,3	78
Total	6 963	100	16 008,5	100
2002				
75 000 à 249 999	2 838	46	373,5	3
250 000 à 499 999	1 043	17	370,8	3
500 000 à 999 999	820	14	586,6	5
1 000 000 à 2 499 999	677	11	1 065,1	9
2 500 000 à 4 999 999	298	5	1 035,8	9
5 000 000 ou plus	448	7	8 728,5	72
Total	6 124	100	12 160,0	100
2001				
75 000 à 249 999	3 022	48	397,3	4
250 000 à 499 999	1 033	17	366,4	3
500 000 à 999 999	801	13	570,4	5
1 000 000 à 2 499 999	637	10	898,7	9
2 500 000 à 4 999 999	305	5	1 058,9	10
5 000 000 ou plus	425	7	7 264,5	68
Total	6 223	100	10 654,4	100
2000				
75 000 à 249 999	2 954	48	387,9	3
250 000 à 499 999	1 133	18	409,9	4
500 000 à 999 999	833	13	597,1	5
1 000 000 à 2 499 999	661	11	1 059,6	9
2 500 000 à 4 999 999	297	5	1 034,8	9
5 000 000 ou plus	483	8	8 333,5	70
Total	6 361	100	11 822,7	100
1999				
75 000 à 249 999	2 937	49	390,4	5
250 000 à 499 999	1 107	19	392,1	5
500 000 à 999 999	715	12	515,6	6
1 000 000 à 2 499 999	618	10	957,8	12
2 500 000 à 4 999 999	260	4	928,8	11
5 000 000 ou plus	361	6	5 098,0	61
Total	6 998	100	8 282,5	100

Répartition de l'encours des prêts par échéance¹³

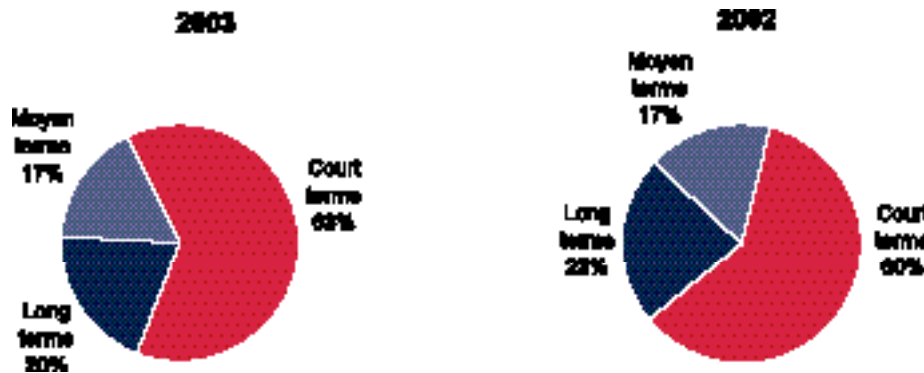
Le poids des prêts à long terme continue à diminuer pour l'exercice 2003. En effet, de 27 % du total de crédit d'encours supérieur à 75 000 gourdes en 2001, il est passé à 23 % en 2002 pour atteindre 20 % en 2003. Cette régression s'est effectuée exclusivement au profit des prêts à court terme dont l'importance s'est accrue de trois points de pourcentage pour terminer l'exercice à 63 %, creusant davantage le fossé existant par rapport aux prêts à moyen et long terme.

¹² Ce tableau porte sur les prêts dont l'encours global est supérieur à 75 000 gourdes. Il indique le taux de concentration par tranche d'emprunteurs pour la population considérée.

¹³ Court terme : prêts ayant une échéance initiale comprise entre 0 et 12 mois ; moyen terme : prêts ayant une échéance initiale comprise entre 13 et 48 mois ; long terme : prêts ayant une échéance initiale supérieure à 48 mois.

La diminution du nombre d'emprunteurs dont l'encours est supérieur à 75 000 gourdes s'est répercutée sur les prêts à moyen et long terme qui sont passés respectivement de 2191 à 2097 emprunteurs pour un encours de 2 664,47 MG et de 1 679 à 1 510 emprunteurs pour un encours de 3 187,02 MG. Cependant, les prêts à court terme en plus de bénéficier d'une variation plus importante (+2 783,42 MG) ont enregistré une hausse de 102 emprunteurs dont le nombre est passé de 2 254 en 2002 à 2 356 en 2003.

Graphique 26 Répartition en pourcentage et selon l'échéance de l'encours des prêts de 75 000 gourdes ou plus (au 30 septembre)



VI.4 Parts de marché individuelles

Au niveau de l'actif, la Sogebank a augmenté sa part de marché de 24,45 % à 25,99 % conservant la première place. Cependant, l'écart de 2,32 points de pourcentage ayant existé entre elle et la Unibank (2^e place) a atteint 1,47 à la fin de cet exercice. Celle-ci s'est en effet appropriée 24,52 % du marché contre 22,12 % en 2002 alors que la Socabank (3^e place) a poursuivi la tendance à la perte de part de marché amorcée depuis l'année 2000 creusant davantage la marge existant entre elle et la Unibank (13,33 points de pourcentage en 2003 contre 6,44 en 2002).

Les autres banques ont, à l'instar de la Socabank, enregistré des pertes de part de marché allant de 0,01 à 1,51 point de pourcentage à l'exception de la Socabel (+0,16 point), Capital Bank (+0,21 point) et Promobank (+0,25 point).

Au niveau du crédit, la Sogebank a pu améliorer sa position et sa part de marché alors que la Unibank et la Socabank ont vu leurs parts baisser respectivement de 0,62 et de 2,42 points de pourcentage. Si la plupart des autres banques ont enregistré des pertes de parts de marché, la Promobank, a, en plus d'augmenter sa part de marché de 0,70 point de pourcentage, amélioré son rang en passant de la 5^e à la 4^e place. La Citibank quant à elle occupe la 5^e place avec une perte de part de marché de 0,67 point de pourcentage.

Tableau 16 Parts de marché et rang
Actif total et portefeuille de prêts bruts
(au 30 septembre)

	Actif Total						Prêts Bruts					
	2003		2002		2001		2003		2002		2001	
	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang
Sogebank	25,99	1	24,44	1	23,67	1	22,69	1	19,66	2	18,62	1
Unibank	24,52	2	22,12	2	21,18	2	20,92	2	21,54	1	18,01	3
Socabank	11,19	3	12,08	3	12,54	3	14,58	3	17,00	3	18,62	2
BNC	8,34	4	8,54	4	7,91	4	3,63	10	3,18	10	2,85	11
Promobank	6,34	5	6,09	6	6,20	7	9,05	4	8,36	5	7,97	5
Capital Bank	4,89	6	4,68	8	5,02	8	5,49	6	5,30	6	5,46	7
Citibank	4,70	7	6,21	5	7,03	5	8,11	5	8,78	4	10,18	4
BUH	4,44	8	5,71	7	6,61	6	3,96	8	4,23	8	6,02	6
Soclabank	3,57	9	3,82	9	4,08	9	4,43	7	5,08	7	5,15	8
Sogebel	3,44	10	3,60	10	2,92	10	3,86	9	3,82	9	3,76	9
BPH	2,06	11	2,25	11	2,35	11	2,73	11	2,76	11	3,02	10
Socabel ^a	0,49	12	0,33	12	-	-	0,54	12	0,18	12	-	-
BICH	0,02	13	0,03	13	0,04	13	0,01	13	0,02	13	0,02	13
BHD ^b	-	-	-	-	0,46	12	-	-	-	-	0,30	12
	100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00	

a) La Socabel a démarré ses opérations en novembre 2001.

b) La BHD a démarré ses opérations en novembre 1999 ; elle a été dessaisie par la BRH en février 2002.

Au niveau des dépôts totaux (gourdes et dollars ÉU), la Sogebank a renforcé sa part de marché de 25,75 % à 27,45 % conservant ainsi la première place. La Unibank, a, de son côté maintenu la 2^e place, réduisant l'écart par rapport à la Sogebank (1,55 contre 2,86 points en 2002) tout en renforçant celui qui la séparait de la Socabank, 3^e place (14,25 points contre 10,89 points en 2002). À l'exception des parts de marché de la Capital Bank et de la Socabel qui ont crû respectivement de 0,13 et de 0,20 point de pourcentage, les autres banques ont vu les leurs régresser.

Au niveau des dépôts en dollars ÉU, la Unibank a, au cours de cet exercice, maintenu la première place, en augmentant sa part de marché à 29,65 % contre 26,79 % en 2002. La Sogebank a conservé la 2^e place avec une part de marché de 27,93 % contre 25,95 % en 2002. Par ailleurs, la Socabank occupe toujours la 3^e place en dépit d'une perte de 1,89 point de pourcentage par rapport à 2002. Cependant, à l'exception de la Citibank qui, en plus de perdre 2,66 points de pourcentage de sa part de marché, est passée de la 4^e en 2002 à la 6^e place, les autres banques ont vu la leur soit augmenter ou diminuer légèrement.

Tableau 17 Parts de marché et rang
Dépôts totaux et dépôts en dollars ÉU
(au 30 septembre)

	Dépôts totaux						Dépôts en dollars ÉU					
	2003		2002		2001		2003		2002		2001	
	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang
Sogebank	27,45	1	25,75	1	24,30	1	27,83	2	25,85	2	22,88	2
Unibank	25,90	2	22,89	2	21,80	2	28,65	1	26,79	1	28,11	1
Socobank	11,85	3	12,00	3	12,47	3	12,05	3	13,94	3	14,48	3
BNC	6,86	4	7,13	4	6,72	5	2,83	8	2,31	9	1,54	10
Promobank	6,19	5	6,35	5	6,34	7	7,30	4	7,11	5	7,07	5
Chibank	3,55	9	5,72	6	6,77	5	4,59	6	7,25	4	10,02	4
BUH	4,33	7	5,65	7	6,66	4	2,45	9	3,35	8	4,06	7
Capital Bank	4,69	8	4,58	8	5,03	8	5,23	5	4,61	6	5,80	6
Scotiabank	3,79	8	4,16	9	4,26	9	2,45	10	2,12	10	1,56	9
Sogebel	3,16	10	3,28	10	2,98	10	3,36	7	4,26	7	3,30	8
BPH	1,99	11	2,28	11	2,25	11	1,62	11	1,90	11	1,26	11
Socabel ^a	0,43	12	0,23	12	-	-	0,55	12	0,32	12	-	-
BICH	0,01	13	0,01	13	0,02	13	-	13	-	13	0,00	13
BHD ^b	-	-	-	-	0,20	12	-	-	-	-	0,14	12
	100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00	

a) La Socabel a démarré ses opérations en novembre 2001.

b) La BHD a démarré ses opérations en novembre 1999 ; elle a été dessaisie par la BRH en février 2002.

VII. LES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU SYSTÈME BANCAIRE

VII.1 Activités bancaires

Évolution du bilan

L'actif du système bancaire a connu une progression de 44,1 % en 2003 passant de 35 326,36 MG à 50 916,48 MG. Cette évolution dépasse largement celle de l'année 2002 qui était de 16,63 % ; il faut remonter à l'année 2000 pour retrouver un niveau de croissance aussi élevé. Cette expansion de 15,59 MG est imputable à l'accroissement de 31,91 % des actifs en gourdes, de 12,61 % des actifs en devises et à la dépréciation de la gourde.

Cette croissance de l'actif est observée au niveau de toutes les catégories de banque, soit 48,50 % pour les banques commerciales privées, 44,05 % pour les banques d'épargne et de logement, 39,14 % pour les banques commerciales d'État et 17,63 % pour les succursales de banques étrangères.

Tableau 18 Bilan du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)

	2003	2002	2001	2000	1999
Disponibilités	18 995,18	13 548,8	11 482,8	11 196,5	5 911,7
Bons BRH	3 818,00	3 151,4	2 777,0	1 180,2	3 099,6
Autres placements	7 448,05	3 242,7	2 511,7	2 999,2	1 389,2
Prêts nets	16 228,31	12 180,5	10 578,9	11 888,2	8 548,4
Immobilisations nettes	2 387,73	1 987,4	1 757,4	1 804,2	1 207,8
Autres actifs	2 039,19	1 241,3	1 207,9	1 340,8	962,5
Actif total	50 916,48	35 330,0	30 293,7	30 109,2	21 097,2
Dépôts	43 028,99	30 204,5	26 988,3	25 006,4	18 196,5
Obligations à vue	2 904,66	1 618,2	1 396,4	1 755,2	1 259,2
Obligations à terme	1 225,36	742,4	575,2	1 138,3	333,1
Autres passifs	1 027,23	719,6	578,0	672,7	219,9
Passif total	48 186,25	33 284,8	26 537,9	28 572,7	20 006,7
Avoir des actionnaires	2 730,22	2 045,3	1 755,8	1 536,5	1 088,5
Passif et avoir des actionnaires	50 916,48	35 330,0	30 293,7	30 109,2	21 097,2

À l'exception des « Autres placements¹⁴ » et des « Autres actifs » qui ont connu des progressions substantielles respectives de 130,10 % et 64,10 % principalement sous l'influence de la forte augmentation de leur composante en devise (111,71 % et 103,61 %), les autres postes de l'actif ont enregistré des croissances de l'ordre de 30,0 %. Les plus faibles hausses ont été enregistrées au niveau des « Bons BRH » (21,2 %) et des « Immobilisations » (20,1 %).

Au niveau du passif, la variation des obligations à vue et à terme, qui se sont accrues de 79,50 % et de 64,80 % respectivement, a largement dépassé le rythme de croissance de l'ordre de 42,0 % enregistré au niveau des autres postes. Ces différentes tendances ont résulté en une augmentation de 44,8 % du passif.

Tableau 19 Principaux postes du bilan du système bancaire
(au 30 septembre)
(variation en pourcentage)

	2003	2002	2001	2000	1999
Disponibilités	40,2	18,2	2,4	89,4	1,7
Bons BRH	21,2	13,5	135,3	-61,9	80,3
Autres placements	130,1	29,1	-16,3	119,1	28,3
Prêts nets	33,4	15,0	-11,0	39,1	7,3
Immobilisations nettes	20,1	13,1	16,8	24,5	18,3
Autres actifs	64,1	2,8	-9,9	39,3	33,7
Actif total	44,1	16,6	0,6	42,7	15,8
Dépôts	42,5	16,2	3,9	37,4	16,6
Obligations à vue	78,5	15,8	-20,4	39,4	0,7
Obligations à terme	64,8	29,1	-49,5	241,7	9,2
Autres passifs	42,7	24,5	-14,1	206,0	-18,0
Passif total	44,8	16,6	-0,1	42,8	16,5
Avoir des actionnaires	33,8	16,5	14,3	41,2	4,7
Passif et avoir des actionnaires	44,1	16,6	0,6	42,7	15,8

L'avoir des actionnaires s'est établi à 2 730,22 MG en septembre 2003, soit une progression de 33,80 %, un rythme moins soutenu que celui du passif (44,8 %) et de l'actif (44,1 %). Dans le même temps, les immobilisations ont crû de 20,10 % permettant une amélioration du ratio « Immobilisations sur Avoir des actionnaires » de 97,17 % en septembre 2002 à 87,46 % en septembre 2003.

¹⁴ Les « Autres placement » regroupent les placements sur le marché monétaire nord américain et les participations dans les filiales.

Tableau 20 Composition des postes du bilan du système bancaire
(au 30 septembre)
(en pourcentage)

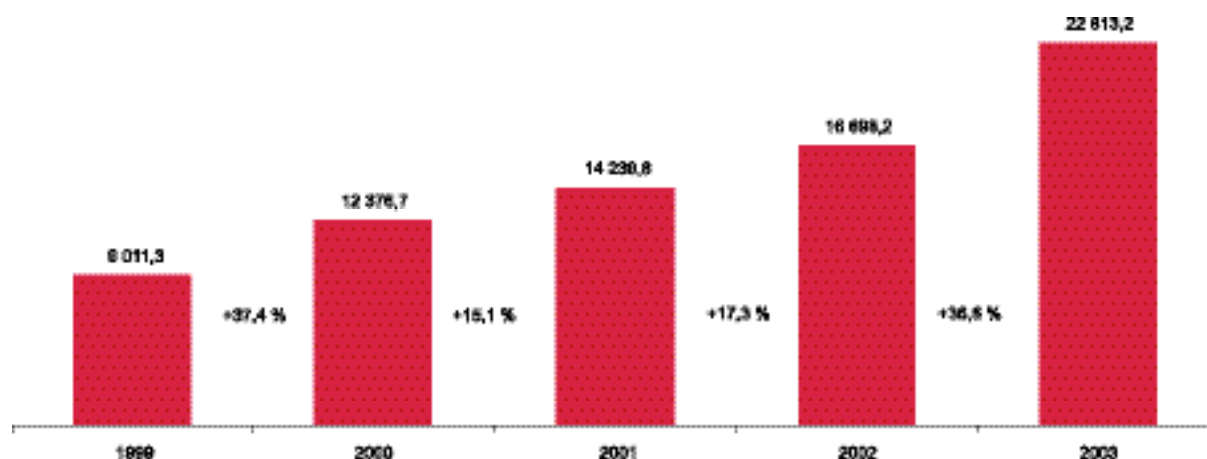
	2003	2002	2001	2000	1999
Disponibilités	37,3	38,3	37,8	37,1	28,0
Bons BRH	7,5	8,9	9,2	3,8	14,7
Autres placements	14,6	9,2	8,3	10,0	6,5
Prêts nets	31,9	34,4	34,9	39,5	40,5
Immobilisations nettes	4,7	5,6	5,8	5,0	5,7
Autres actifs	4,0	3,5	4,0	4,5	4,6
Actif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dépôts	84,5	85,5	85,8	83,1	86,2
Obligations à vue	5,7	4,6	4,6	5,8	6,0
Obligations à terme	2,4	2,1	1,8	3,8	1,8
Autres passifs	2,0	2,0	1,9	2,2	1,0
Passif total	94,8	94,2	94,2	94,8	94,8
Avoir des actionnaires	5,4	5,8	5,8	5,1	5,2
Passif et avoir des actionnaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La composition de l'actif a été particulièrement marquée par la baisse du poids des différents postes au profit des « Autres placements » (+5,4 points de pourcentage). Le poids du portefeuille de Prêts nets a subi la plus forte baisse (-2,5 points). Par contre, il n'y a pas eu de changement majeur au niveau de la composition du passif ; à l'exception des obligations à terme (+1,1 point de pourcentage), les autres postes ont varié entre -1,0 et 0,30 point de pourcentage.

Liquidités

Les liquidités ont augmenté de 36,62 % passant de 16 698,20 MG à 22 813,18 MG en septembre 2003 suite à la croissance de 40,20 % des disponibilités (Avoirs à la BRH : +48,7 %, Encaisse : +36,5 %) combinée à celle de 21,20 % des bons BRH. D'une manière générale, les rythmes de croissance ont été plus soutenus que ceux enregistrés l'année dernière.

Graphique 27 Liquidités du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)



Le poids des composantes des liquidités a subi au cours de l'exercice des modifications. Les plus importantes concernent les avoirs à la BRH (+4,1 points de pourcentage), les Avoirs à l'étranger (-2,1 points), les bons BRH (-2,2 points). Cependant, ces modifications n'ont contribué à augmenter la part des disponibilités dans les liquidités que de 2,1 points de pourcentage.

Tableau 21 Composition des liquidités du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	2003		2002		2001		2000		1999	
	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%
Encaisse	2 988,8	13,1	2 196,23	13,2	1 561,8	11,0	1 552,3	12,5	1 059,5	11,8
Avoirs à la BRH	11 585,6	50,8	7 796,36	46,7	7 120,5	50,0	6 504,9	52,6	3 271,7	36,3
Avoirs à l'étranger	2 279,3	10,0	2 022,44	12,1	1 841,0	12,9	2 482,4	20,1	872,1	9,7
Avoirs dans les banques locales	1 068,3	4,7	790,83	4,7	320,1	2,3	91,3	0,7	240,3	2,7
Autres	1 052,0	4,6	740,79	4,4	618,4	4,4	565,6	4,6	468,1	5,2
Disponibilités	18 995,2	83,2	13 546,79	81,1	11 462,8	80,5	11 196,5	80,5	5 911,7	65,6
Bons BRH	3 818,0	16,7	3 151,41	18,9	2 777,0	19,5	1 180,2	9,5	3 099,6	34,4
Liquidités	22 813,2	100,0	16 698,21	100,0	14 239,8	100,0	12 376,7	100	9 011,3	100,0

La croissance des liquidités (36,62 %) moins soutenue que celle de l'actif (44,1 %) a favorisé une légère baisse (-2,4 points de pourcentage) du poids des liquidités dans la composition de l'actif au cours de l'exercice. Des différentiels de croissance du même type expliquent également les contractions respectives de 1,4 point et d'un point des bons BRH et des disponibilités.

Tableau 22 Liquidités du système bancaire
(en pourcentage de l'actif total)
(au 30 septembre)

	2003	2002	2001	2000	1999
Disponibilités	37,3	38,3	37,8	37,2	28,0
Bons BRH	7,5	8,9	9,2	3,9	14,7
Liquidités	44,8	47,2	47,0	41,1	42,7

Au 30 septembre 2003, le solde des opérations interbancaires se chiffre à 343,5 MG, en retrait de 28,36 % par rapport à celui de l'année 2002 (479,50 MG). Ces opérations ont totalisé 6 034,5 MG pour l'exercice 2003. La moyenne des opérations de fin de mois s'est élevée à 464,19 MG et a mis en évidence une progression de 83,8 %.

Opérations interbancaires

Tableau 23 Position nette interbancaire du système^a
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	au 30/9/03	au 30/9/02	2003/2002	Moyenne mensuelle 2003	Moyenne mensuelle 2002	2003/2002
Prêts / Emprunts	343,50	479,5	-28,36 %	464,19	252,5	83,84 %

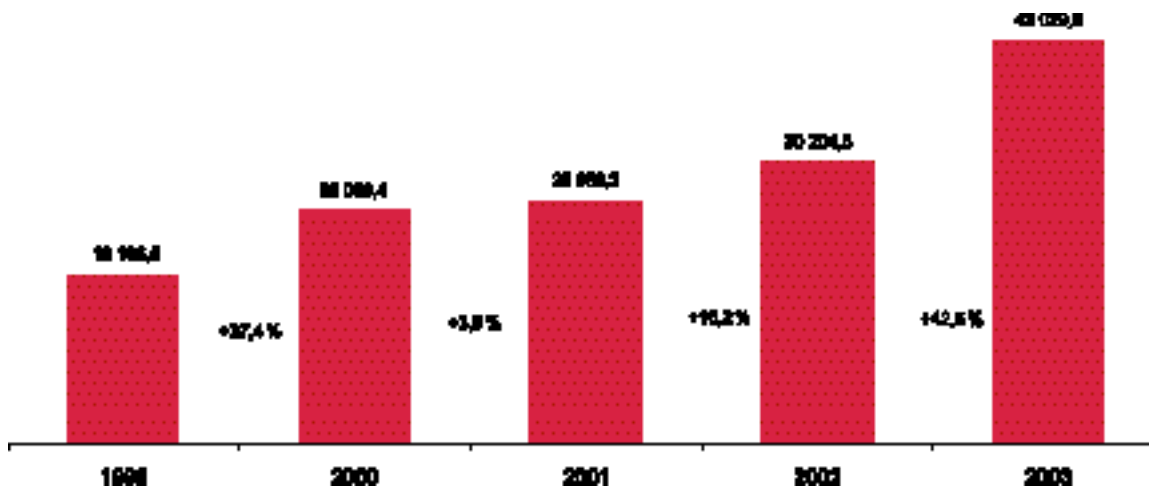
a) N'inclut pas les avances accordées par la BRH

Opérations avec la clientèle

Dépôts

L'encours des ressources émanant de la clientèle a plus ou moins augmenté dans les mêmes proportions que l'actif du système bancaire. La variation globale des dépôts de 42,50 % s'explique par la croissance de 29,42 % des dépôts en gourdes, de 10,91 % des dépôts en dollars ÉU et par la dépréciation de la gourde par rapport au dollar américain.

Graphique 28 Croissance des dépôts du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)



Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont également évolué de manière légèrement contrastée par rapport à l'année 2002. En effet, les dépôts à terme qui avaient diminué de 0,16 % en 2002 ont subi une croissance de 51,5 % en 2003 imputable à l'importante hausse des dépôts à terme en gourdes (+32,94 %) et des dépôts à terme en devises converties (+67,83 %). Les dépôts à vue et d'épargne ont augmenté de 41,0 % et 33,9 % respectivement.

Tableau 24 Variation en pourcentage des dépôts du système

Catégorie	2003	2002	2001	2000	1999
Dépôts à vue	33,9%	35,6%	4,2%	28,1 %	20,3 %
Dépôts d'épargne	41,0%	20,2%	1,6%	29,2 %	19,6 %
Dépôts à terme	51,5%	-0,2%	6,3%	55,5 %	15,9 %
	42,5%	16,2%	3,9%	37,4 %	18,6 %

Les dépôts d'épargne (40 %) demeurent les plus importants dans la composition des dépôts totaux, puis viennent les dépôts à terme (34 %) et les dépôts à vue (26 %). Cependant, il convient de souligner que la part des dépôts à terme dans les dépôts totaux a augmenté de deux points passant de 32 % à 34 % alors que celles des dépôts à vue et d'épargne ont diminué chacune d'un (1) point de pourcentage.

Tableau 25 Composition des dépôts du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes et en pourcentage)

Catégorie	2003		2002		2001		2000		1999	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Dépôts à vue	11 073,1	26 %	8 268,7	27 %	6 087,0	23 %	5 842,4	23 %	4 560,7	25 %
Dépôts d'épargne	17 234,8	40 %	12 219,2	41 %	10 168,7	39 %	10 005,0	40 %	7 746,8	43 %
Dépôts à terme	14 721,0	34 %	9 716,6	32 %	9 732,6	38 %	9 159,0	37 %	5 888,9	32 %
	43 029,0	100%	30 204,5	100%	25 988,3	100%	25 006,4	100%	18 196,5	100%

Au 30 septembre 2003, les dépôts en devises converties représentent 51,10 % des dépôts totaux alors qu'en 2002, ils comptaient pour 46,2 %, soit une hausse de 4,9 points de pourcentage accentuant le processus de dollarisation amorcé depuis quelques années. L'encours en devises converties des différentes catégories de dépôts a suivi la même tendance que les dépôts totaux en devises converties. En effet, les dépôts à vue, d'épargne et à terme en devises converties représentent respectivement 55,5 %, 41,6 % et 58,9 % de l'encours total de leur catégorie respective et ont gagné respectivement 6,0, 3,3 et 5,7 points de pourcentage par rapport à l'année dernière.

Tableau 26 Évolution des dépôts en dollars ÉU du système
(au 30 septembre)
(en millions)

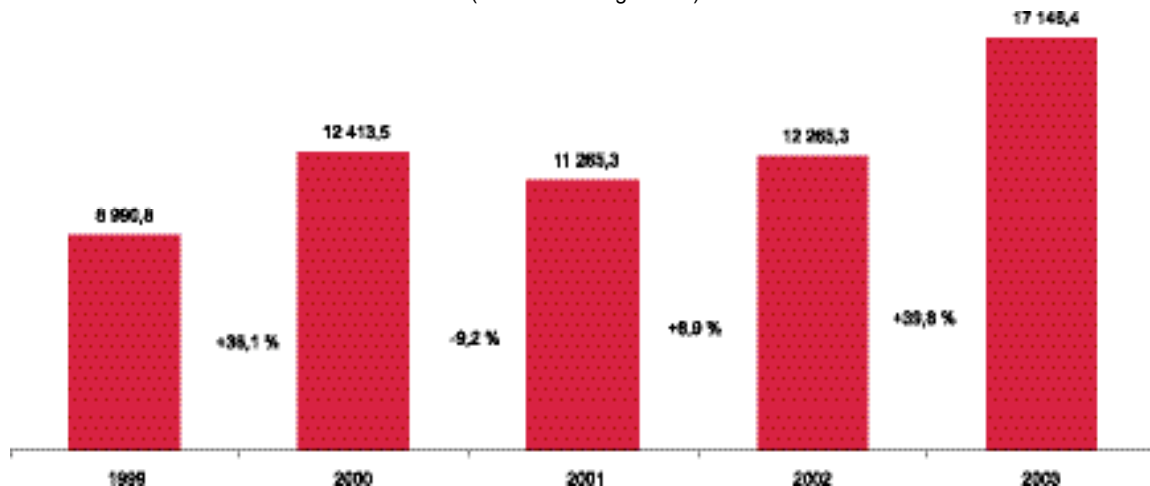
Catégorie	2003				2002			
	Dépôts dollars ÉU	Dépôts dollars ÉU convertis ^{a)}	Dépôts Totaux	Dépôts dollars convertis/dépôts totaux	Dépôts dollars ÉU	Dépôts dollars ÉU convertis ^{a)}	Dépôts totaux	Dépôts dollars convertis/dépôts totaux
Dépôts à vue	146,2	6 142,0	11 073,1	55,5 %	137,9	4 093,3	8 268,7	49,5 %
Dépôts d'épargne	170,6	7 167,9	17 234,8	41,6 %	157,7	4 682,9	12 219,2	38,3 %
Dépôts à terme	206,5	8 576,7	14 721,0	58,9 %	174,1	5 189,8	9 716,6	53,2 %
	523,3	21 986,6	43 029,0	51,1 %	469,8	13 946,0	30 204,5	48,2 %

a) Taux de conversion : 42,0253 et 29,6984 gourdes aux 30 septembre 2003 et 2002 respectivement.

Emplois du système

Les opérations de crédit avec la clientèle se sont intensifiées au cours de l'exercice 2003. Le portefeuille de crédit a augmenté de 33,2 % atteignant 17 146,4 MG, niveau le plus élevé des cinq dernières années. Les composantes gourdes et devises converties ont évolué à la hausse, affichant respectivement des taux de 23,5 % et 43,2 %.

Graphique 29 Portefeuille de prêts bruts du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)



Opérations sur titres

Les opérations sur titres désignent les transactions du système bancaire relatives aux bons BRH et aux placements.

Bons BRH

L'encours des bons BRH a atteint 3 818,00 MG au 30 septembre 2003. Le rythme de croissance annuel (21,20 %) a été plus important que celui de l'exercice 2002 (13,5 %) mais très en dessous de celui observé en 2001 (135,3 %).

Autres placements

Les «Autres placements» ont crû de manière substantielle (130,1 %) au cours de cet exercice, maintenant la tendance haussière amorcée depuis l'exercice 2002. Cette forte croissance est surtout imputable à l'augmentation de 111,71 % des Autres placements en dollars ÉU, vu que celle des Autres placements en gourdes n'a été que de 16,49 %.

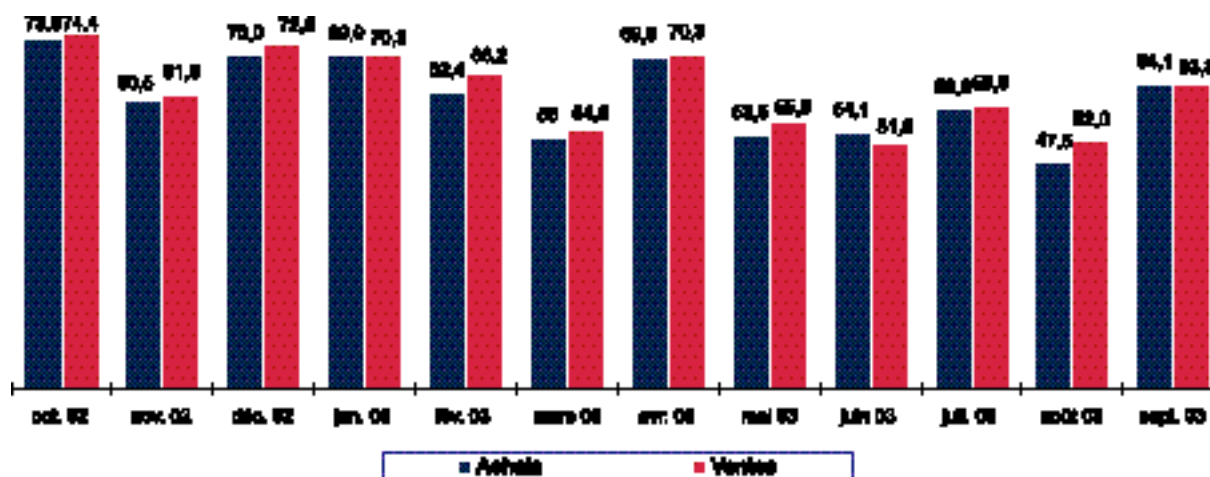
Opérations de change

Les établissements bancaires interviennent sur le marché des changes tant pour satisfaire les besoins de leurs clients que pour effectuer des transactions pour leur propre compte.

Transactions avec la clientèle

Les transactions de change se sont contractées au cours de l'exercice. En effet, 738,2 millions de dollars ÉU ont été achetés contre 753,4 millions de dollars vendus alors qu'en 2002 les valeurs correspondantes ont été respectivement 858,47 millions et 866,92 millions de dollars ÉU. Par ailleurs, le plus important volume de transactions en termes d'achat et de vente a été enregistré au mois d'octobre 2002 au fort de la rumeur de nationalisation des comptes en dollar américain, soit des achats de 73,6 millions de dollars ÉU et des ventes de 74,4 millions.

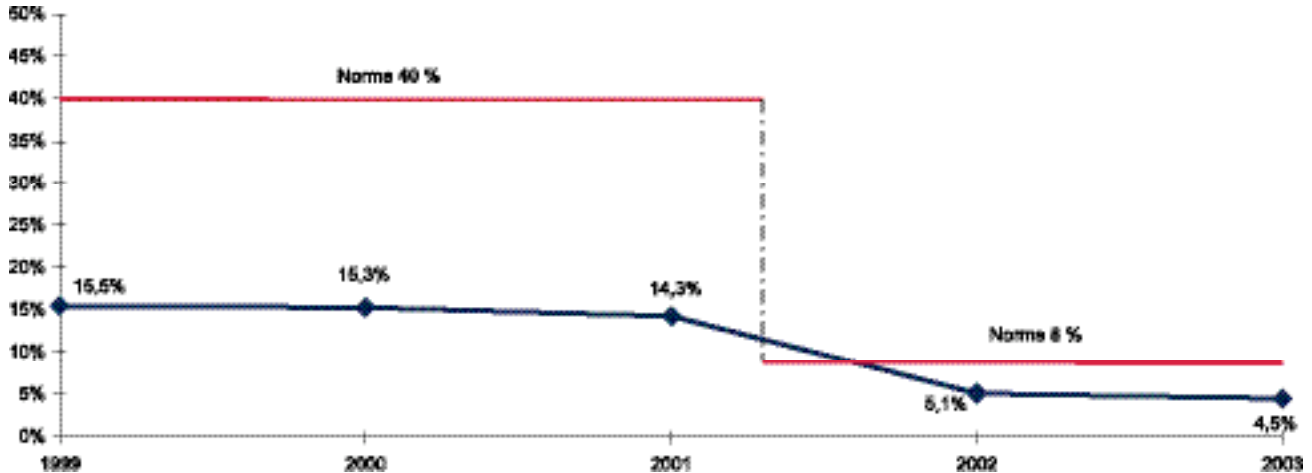
Graphique 30 Volume des achats et des ventes de dollars ÉU
(en millions de dollars ÉU)



Transactions des banques pour leur propre compte

La position de change du système bancaire a chuté de manière remarquable (4,5 % en 2003 contre 5,1 % en 2002) depuis que la BRH a ramené à 8,0 % le rapport de la position nette de change sur l'avoir des actionnaires au début du mois de décembre 2001 pour limiter l'exposition des banques au risque de change et harmoniser ce ratio avec les pratiques en vigueur sur le plan international.

Graphique 31 Position nette en devises du système bancaire en pourcentage des fonds propres
(au 30 septembre)

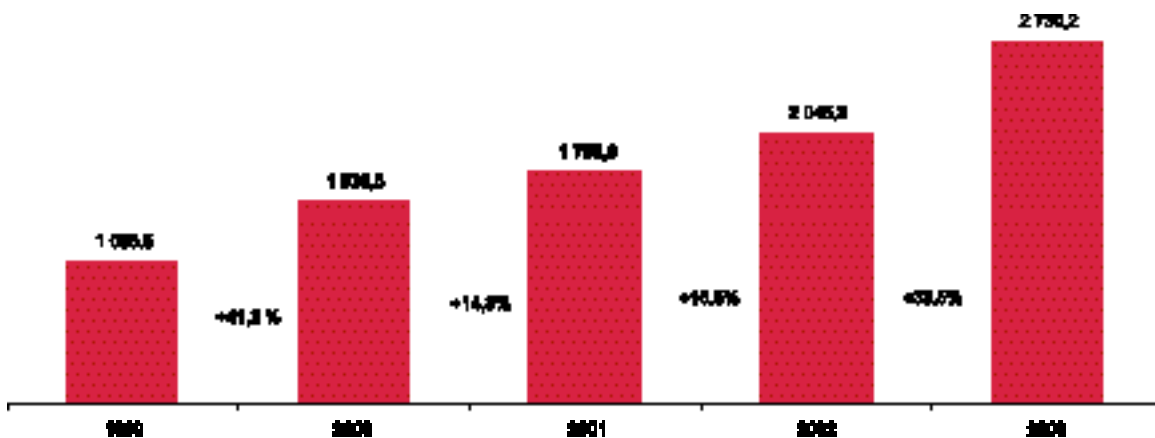


VII.2 Structure financière et qualité de l'actif

Assise financière et fonds propres

La structure financière du système bancaire haïtien s'est affaiblie en 2003 en dépit de la progression des fonds propres comptables. En effet, ces derniers ont crû de 33,80 % par rapport au 30 septembre 2002 et ont atteint 2 730,22 MG mais leur rythme de croissance moins important que celui de l'actif (44,1 %) a favorisé la baisse du niveau de capitalisation du système bancaire qui est passé de 5,8 % à 5,3 %.

Graphique 32 Évolution des fonds propres du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)



Au 30 septembre 2003, le système bancaire est resté conforme aux prescrits de la circulaire 88 sur la suffisance des fonds propres tant en ce qui concerne le multiple actif sur fonds propres qu'en ce qui concerne le ratio fonds propres sur actif à risque. En effet, l'actif représente 16,9 fois les fonds propres réglementaires pour un maximum de 20,0 fois alors que ces derniers représentent 15,7 % des actifs à risque pour un minimum de 12,0 %.

Tableau 27 Respect des normes de suffisance de fonds propres
(au 30 septembre)

Catégories d'établissement	Actif / fonds propres ^a		Fonds propres / actif à risque ^b	
	Limites réglementaire		Limites réglementaire	
	2003	2002	2003	2002
	Max: 20 fois		Min: 12 %	
Banques à capitaux privés haïtiens (9 banques)	17,88	16,74	14,34	14,72
Banques commerciales d'État (2 banques)	15,75	18,54	28,02	23,94
Succursales de banques étrangères (2 banques)	11,67	10,64	19,56	23,95
Systeme	16,93	15,54	15,67	15,97

a) Constitue un instrument de mesure de la suffisance des fonds propres compte tenu de l'importance de l'actif et de la croissance de celui-ci.

b) Constitue un instrument de mesure de la suffisance des fonds propres compte tenu du risque de contrepartie de chacun des éléments d'actif au bilan et de hors bilan.

Le régime du ratio de Couv. (Pct. d'investissement)

Au début du mois d'octobre 2003, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié une note de presse annonçant les progrès majeurs touchant des sujets d'importance systémique au Nouvel Accord de Bâle sur les Fonds propres. Le Comité a invité les Intéressés à produire des commentaires relatifs au traitement des pertes ordinaires et extraordinaires.

En avril 2003, le Comité a publié un troisième document consultatif sur le Nouvel Accord sur les fonds propres auquel est annexé un sommaire du nouveau cadre de suffisance de fonds propres soulignant du même coup les changements apportés à la proposition depuis le lancement de la troisième étude d'impact. Puis, en août 2003, il a publié les commentaires sur ce 3^e document consultatif et a produit un rapport sur les principes de haut-niveau liés à l'application du Nouvel Accord sur le plan international.

Le Comité entend finaliser le Nouvel Accord au milieu de l'année 2004, alors que son application par les pays membres est prévue comme préalable à la fin de l'année 2004.

Quelques dates importantes :

Juillet 1999	: publication de Bâle I
Fin 1999	: mise en application de Bâle I
2 ^e semestre 1999	: démantèlement des niveaux de Bâle II
Juin 1999	: publication du premier document consultatif (CP1)
Janvier 2001	: publication du second document consultatif (CP2)
2 ^e semestre 2001	: analyse des commentaires (plus de 200)
Oct. 2002	: lancement d'une 3 ^e étude d'impact (CE3)
Avril 2003	: publication du troisième document consultatif (CP3)
Mai 2003	: résultats de la 3 ^e étude d'impact (CE3)
Août 2003	: publication des commentaires relatifs au 3 ^e document consultatif
2 ^e semestre 2004	: publication de l'accord final
Fin 2006	: mise en application de Bâle II par les pays membres

Qualité de l'actif

Après avoir baissé de 19,4 % au cours de l'exercice précédent, les prêts improductifs bruts ont progressé de 12,8 % en 2003, passant de 837,69 MG à 944,86 MG. L'augmentation plus soutenue du portefeuille brut (33,2 %) a entraîné une diminution du ratio des improductifs qui est passé de 6,5 % à 5,5 %.

Tableau 28 Prêts improductifs du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	2003	Var.	2002	Var.	2001	var.	2000	Var.	1999
Prêts improductifs bruts	944,9	12,6 %	837,7	-19,4%	1 039,1	23,8%	839,5	17,7%	713,2
Prêts bruts totaux	17 146,4	33,2 %	12 867,5	14,2%	11 265,3	-9,2%	12 413,5	38,1%	8 990,8
Taux d'improductifs	5,5%		6,5%		9,2 %		6,8 %		7,9 %

Au 30 septembre 2003, le taux d'improductifs enregistré au niveau des prêts commerciaux est de 11,7 %, soit le taux le plus élevé, puis suivent ceux relatifs aux prêts au logement (9,8 %) et à la consommation (4,6 %). Exprimés en pourcentage des prêts totaux, les prêts improductifs commerciaux occupent encore le premier rang avec un taux de 9,5 %, suivis des improductifs sur les prêts au logement (0,8 %) et ceux sur les prêts à la consommation (0,5 %).

Tableau 29 Taux d'improductifs par catégorie de prêts du système
(au 30 septembre 2003)

	Consommation	Logement	Commerciaux
Taux d'improductifs (en % du total des prêts de la catégorie)	4,6%	9,8%	11,7%
Taux d'improductifs (en % des prêts totaux du système)	0,5%	0,8%	9,5 %

Le taux de couverture des improductifs s'est amélioré passant de 84,4 % au 30 septembre 2002 à 97,2 % au 30 septembre 2003, un niveau supérieur à ceux des cinq dernières années. Le stock de provisions ayant enregistré une croissance supérieure (+29,9 %, +211,2 MG) tant en termes absolu que relatif par rapport à celle des improductifs (+12,8 %, +107,2 MG) explique l'amélioration de ce ratio.

Tableau 30 Couverture des prêts improductifs bruts par les provisions pour créances douteuses
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)

	2003	Var.	2002	Var.	2001	Var.	2000	Var.	1999
Provisions pour créances douteuses	918,1	29,9%	706,9	2,7%	688,4	31,1%	525,1	18,2%	444,4
Prêts improductifs bruts	944,9	12,8%	837,7	-19,4%	1 039,1	23,8	839,5	17,7%	713,2
Taux de couverture	97,2 %		84,4 %		66,3 %		62,6 %		62,3 %

Le rapport Prêts improductifs nets sur l'avoir des actionnaires s'est amélioré passant de 6,4 % à 1,0 % au 30 septembre 2003. Le recul des improductifs nets (26,8 MG en 2003 contre 130,8 MG en 2002) dû à l'accroissement plus poussé des provisions par rapport aux improductifs et la hausse de 684,9 MG des fonds propres comptables expliquent cette amélioration.

Tableau 31 Prêts improductifs nets en pourcentage des fonds propres
(au 31 septembre)
(en millions de gourdes)

	2003	2002	2001	2000	1999
Prêts improductifs bruts	944,9	837,7	1 039,1	839,5	713,2
moins : provisions pour créances douteuses	918,1	706,9	688,4	525,1	444,4
Prêts improductifs nets	26,8	130,8	350,7	314,4	268,8
Fonds propres comptables	2 730,2	2 045,3	1 755,8	1 536,5	1 088,5
Proportion des prêts improductifs nets par rapport aux fonds propres	0,98 %	6,39 %	20,0 %	20,5 %	24,7 %

Au 30 septembre 2003, la part du portefeuille de crédit alloué aux apparentés représente 14,0 % de l'encours total de crédit contre 14,4 % au 30 septembre 2002. Elle est de 17,9 % pour les banques commerciales privées au sein desquelles se concentre encore cette année le plus fort de l'encours du crédit aux apparentés. Ce niveau est toutefois inférieur à celui de 2002 (18,6 %). Pour les autres catégories de banque, elle a aussi évolué à la hausse, mais demeure très faible (moins de 3 %) par rapport à la moyenne sectorielle (14,0 %).

Tableau 32 Importance des prêts accordés aux apparentés
(au 30 septembre 2003)

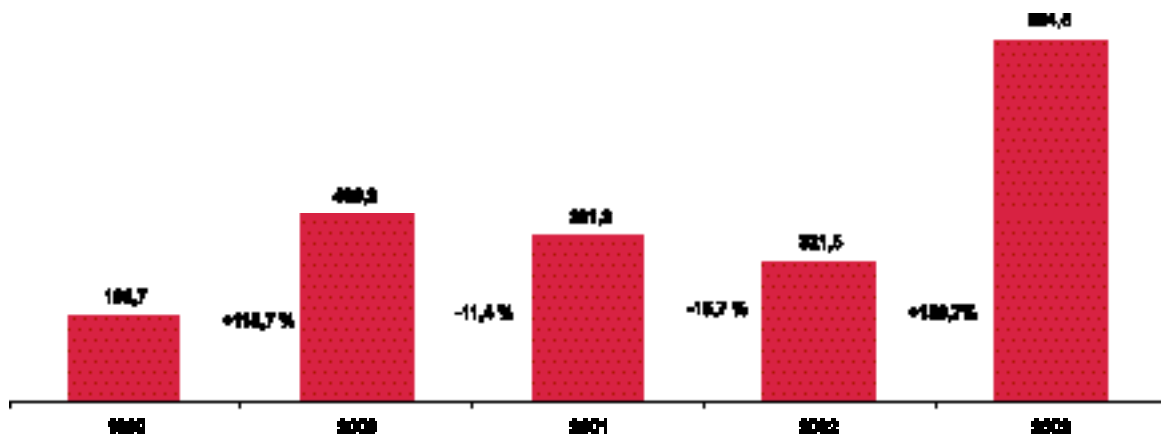
	Banques commerciales d'Etat	Banques commerciales privées	Banques d'épargne et de logement	Succursales de banques étrangères	Système
Prêts aux apparentés (MG)	38,15	2 340,9	23,11	0,81	2 403,07
Portefeuille de crédit (MG)	1 146,8	13 085,21	754,05	2 150,35	17 146,42
En pourcentage du portefeuille de crédit (%)	3,3	17,8	3,0	0,04	14,02

VII.3 Résultats

Le secteur bancaire a réussi à rentabiliser ses opérations au cours de l'exercice en dépit d'un environnement macro-économique difficile. Après avoir connu deux années consécutives de régression, le bénéfice net du système a accusé en 2003 une importante hausse de 159,7 % par rapport à l'exercice antérieur, passant de 321,5 MG à 834,8 MG.

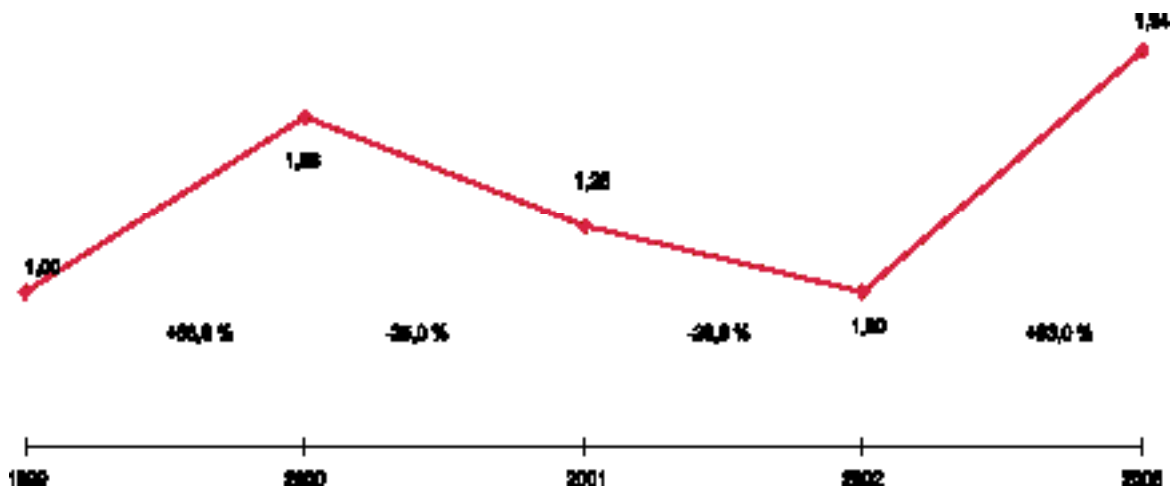
L'accroissement moins rapide des dépenses d'exploitation (29,0 %) en comparaison à celui du produit net bancaire (47,5 %) explique en grande partie cette évolution du bénéfice net.

Graphique 33 Évolution du bénéfice net
pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en millions de gourdes)

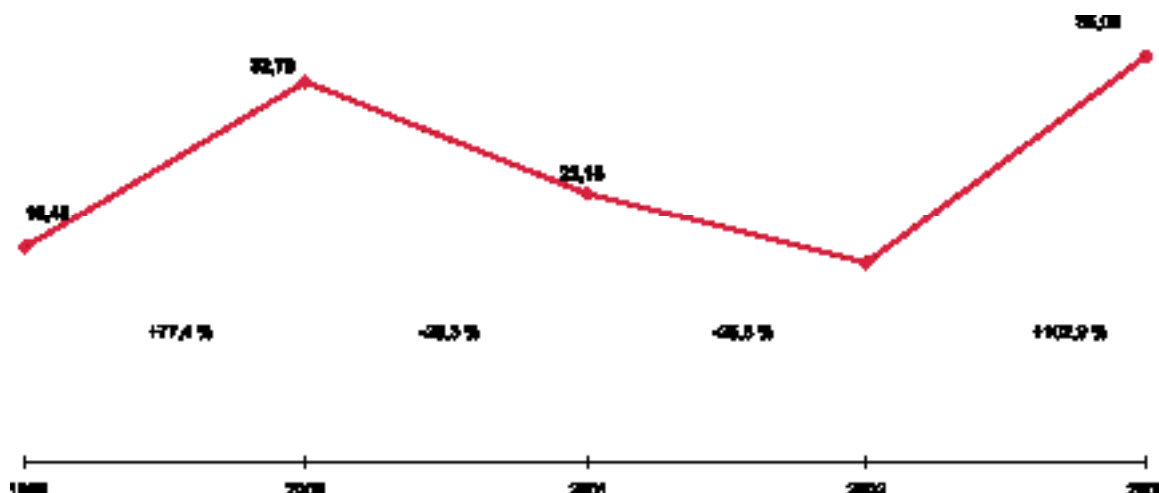


Parallèlement, les principaux indices de rentabilité ont suivi la même tendance à la hausse que le bénéfice net : le rendement net de l'actif (ROA) est passé de 1,0 % à 1,94 % tandis que celui de l'avoir des actionnaires (ROE) a gagné 17,75 points pour s'établir à 35,0 %. Il convient de souligner que ces indices ont atteint en 2003 leur plus haut niveau sur les cinq dernières années.

Graphique 34 Rendement de l'actif (ROA)
pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en pourcentage)



Graphique 35 Rendement de l'avoire des actionnaires (ROE)
pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en pourcentage)



Revenus nets d'intérêt

Le rythme de progression des revenus nets d'intérêt a accéléré de manière très significative au cours de cet exercice (44,5 % contre 6,6 % en 2002) en dépit d'un accroissement supérieur, en termes relatifs, des dépenses d'intérêt (54,5 %) par rapport à celui des revenus d'intérêt (47,8 %).

L'accroissement de la marge nette d'intérêt est attribuable à l'augmentation du portefeuille brut de crédit (33,2 %) et à la hausse des taux d'intérêt moyens sur les prêts. En effet, le taux moyen offert sur les prêts en gourdes est passé de 25,0 % à 33,0 % alors que celui sur les crédits en devises est passé de 12,0 % à 15,5 %. Le niveau des revenus d'intérêts générés par les placements en bons BRH (602,49 MG) a également contribué à la croissance de la marge nette d'intérêt qui représente 64,7 % du produit net bancaire.

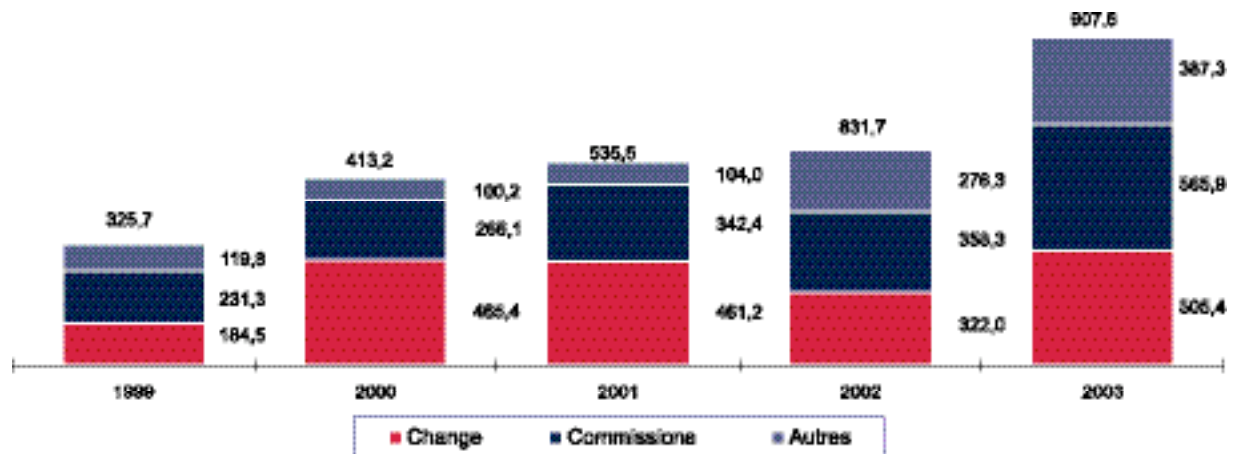
Tableau 33 Revenus nets d'intérêt
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes)

	2003	Var.	2002	Var.	2001	Var.	2000	Var.	1999
Revenus d'intérêt									
Prêts	3 120,7	42,6%	2 187,8	-10,0%	2 431,0	38,3%	1 758,4	22,8%	1 432,0
Intérêts sur bons BRH	602,5	50,0%	401,8	-4,5%	420,9	20,3%	349,8	54,6%	226,3
Autres	350,6	109,9%	166,6	-46,3%	322,1	48,3%	217,2	122,5%	87,6
	4 073,8	47,8%	2 756,2	-13,2%	3 173,9	36,5%	2 325,4	32,4%	1 755,9
Dépenses d'intérêt	1 399,2	54,5%	909,2	-36,8%	1 440,5	55,7%	925,4	32,3%	699,3
Revenus nets d'intérêt	2 674,5	44,5%	1 847,0	6,6%	1 733,5	23,8%	1 400,0	32,5%	1 056,6
Revenus nets d'intérêt en % des revenus d'intérêt	66,0 %		67,0 %		54,6 %		60,2 %		60,2 %

Autres revenus

Les « Autres revenus » ont connu une progression accélérée au cours de l'année 2003. De 956,6 MG pour l'exercice 2002, ces revenus ont atteint 1 458,6 MG (52,4 %). Contrairement aux deux exercices précédents, les gains de change ont évolué à la hausse (57,0 %), suite à la forte dépréciation de la monnaie locale par rapport à la devise américaine au cours de l'année 2003. La même tendance à la hausse est observée dans l'évolution des rubriques Commissions (57,9 %). Les Autres revenus représentent 35,30 % dans la structure du produit net bancaire.

Graphique 36 Évolution des autres revenus
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes)



Produit net bancaire

Le produit net bancaire, marge bénéficiaire brute dégagée par les établissements bancaires sur l'ensemble de leurs activités, a atteint 4 133,12 millions de gourdes pour l'exercice terminé le 30 septembre 2003, soit une hausse de 47,5 % par rapport à l'an dernier. Cette progression provient de la croissance des revenus nets d'intérêt (44,8 % ; 827,5 MG) et des Autres revenus (52,5 % ; 502,0 MG).

Tableau 34 Produit net bancaire
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	2003		2002		2001		2000		1999	
	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%
Revenus nets d'intérêt	2 874,5	64,7 %	1 847,0	65,8 %	1 733,5	65,6 %	1 399,9	62,7 %	1 056,8	66,4 %
Autres revenus	1 458,6	35,3 %	956,6	34,1 %	907,6	34,4 %	831,8	37,3 %	535,5	33,6 %
Produit net bancaire	4 133,1	100 %	2 803,6	100 %	2 641,1	100,0 %	2 231,7	100 %	1 592,1	100,0 %
Dotation à la provision pour créances douteuses	184,5		179,3		174,1		146,9		106,3	
Bénéfice avant dépenses d'exploitation et impôts	3 948,6		2 624,3		2 467,0		2 084,8		1 485,8	
Dépenses d'exploitation	2 866,4		2 223,5		1 965,7		1 549,0		1 229,5	
Bénéfice avant dépenses d'exploitation et impôts	1 082,2		394,3		501,3		535,8		256,3	

Dépenses d'exploitation

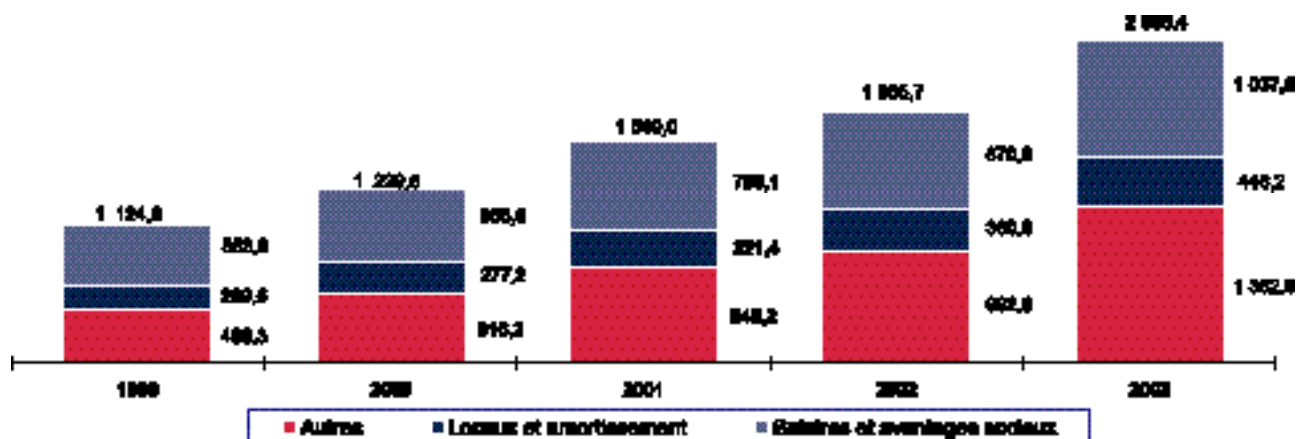
Les dépenses d'exploitation dans l'industrie bancaire ont évolué à la hausse (29,0 % de croissance), passant de 2 222,7 MG en 2002 à 2 866,4 MG en 2003. Cette évolution résulte essentiellement de la croissance des charges du personnel (19,2 %, 166,8 MG) et des frais de locaux (45,5 %, 59,3MG).

L'effet ciseau¹⁵ observé en 2001 et en 2002 ne s'est pas manifesté au cours de l'exercice terminé au 30 septembre 2003. Le résultat brut d'exploitation a évolué positivement (174,4 %) pour s'établir à 1 082,2 MG. Le système a dépensé en moyenne 69,3 centimes en 2003 pour chaque gourde de revenus générée contre 79,3 centimes en 2002.

Tableau 35 Coefficient d'exploitation
pour l'exercice terminé au 30 septembre

	2003	2002	2001	2000	1999
Coefficient brut d'exploitation (Dépenses d'exploitation / produit net bancaire)	69,3 %	79,3 %	74,4 %	69,4 %	77,2 %
Ratio de couverture des dépenses d'exploitation par les revenus nets d'intérêt (Revenus nets d'intérêt / dépenses d'exploitation)	93,3 %	83,1 %	88,2 %	90,4 %	85,9 %

Graphique 37 Évolution des dépenses d'exploitation et de leurs composantes
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes)



Taux de rémunération moyenne des dépôts et de rendement moyen des prêts

Les taux de rendement moyen des prêts et de rémunération moyenne des dépôts ont connu au cours de l'exercice une évolution positive, passant respectivement de 18,1 % à 20,8 % et de 4,3 % à 5,2 %. La hausse de ces taux est attribuable à l'augmentation des taux directeurs de la BRH à la fin du premier trimestre de l'exercice. En effet, ces taux sont passés de 6,0 % et 10,2 % pour les bons à échéances de 7 et de 91 jours respectivement à 11,0 % et 15,6 % au

¹⁵ Terme utilisé pour mettre en parallèle le rythme de progression du Produit net bancaire (PNB) et celui des dépenses d'exploitation.

début du mois de décembre 2002 pour terminer l'exercice à un niveau de 22,1 % et 27,8 % ; les bons à échéance de 28 jours dont les adjudications n'ont pas été régulières ont bénéficié d'un taux de 24,5 % pour la même période. Le relèvement du coût des dépôts qui s'en est suivi a conduit les banques à augmenter à leur tour les taux d'intérêts débiteurs.

À l'exception du taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne en devise qui a baissé de sept points de base, les taux moyens créditeurs sur les dépôts d'épargne en gourdes sont passés de 2,75 % à 3,25 %; les taux offerts sur les dépôts à terme en devises ont augmenté en moyenne de 2,5 % à 3,43 % et ceux sur les dépôts à terme en gourdes de 7,63 % à 15,0 %.

Tableau 36 Rémunération moyenne des dépôts
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	Dépôts moyens *	Dépenses d'intérêt	Rémunération moyenne des dépôts	variation (point)
1999	12 596,5	699,3	5,6 %	-
2000	16 399,9	925,4	5,6 %	-
2001	19 532,7	1 440,6	7,4 %	+1,8
2002	20 918,6	909,2	4,3 %	-3,1
2003	26 945,8	1 399,2	5,2%	+0,9

a) Les dépôts moyens représentent la moyenne arithmétique des dépôts de fin et de début période. Les dépôts à vue ne sont pas considérés.

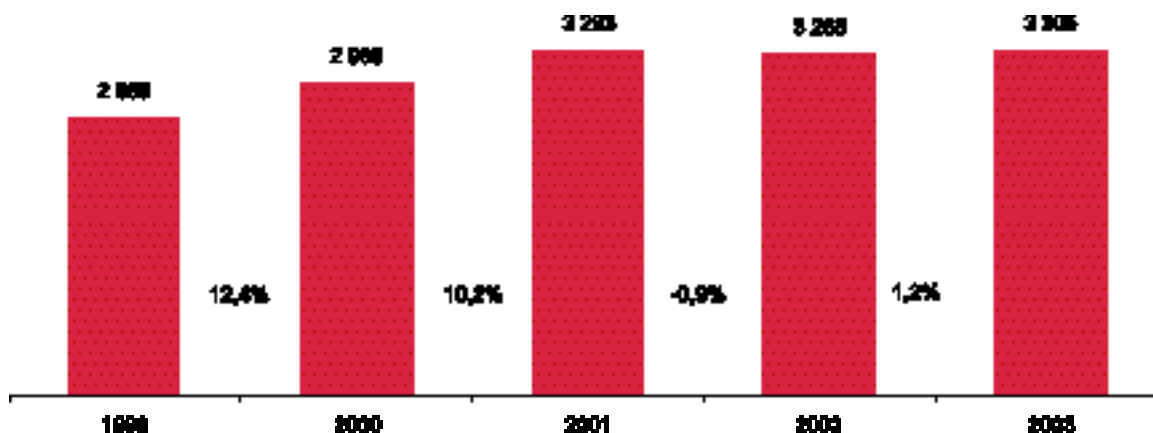
Tableau 37 Rendement moyen des prêts
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	Prêts bruts moyens	Revenus d'intérêt sur prêts	Rendement moyen des prêts	variation (point)
1999	6 679,2	1 432,0	16,5 %	-
2000	10 702,6	1 758,2	16,4 %	-0,1
2001	11 639,4	2 431,0	20,5 %	+4,1
2002	12 066,4	2 187,9	18,1 %	-2,4
2003	15 007,5	3 120,7	20,8 %	+2,7

VII.4 Effectif des banques et productivité

Le système bancaire compte 3 305 employés au 30 septembre 2003 contre 3 265 au 30 septembre 2002, soit une légère hausse de 1,2 %. Les deux principales banques commerciales à capitaux privés haïtiens qui avaient monopolisé, au cours de l'exercice antérieur, plus de 50 % de l'effectif de l'industrie bancaire ont réduit de 11 % (-189 employés) leur personnel, portant à 46,5 % le pourcentage d'employés à leur service. Le nombre d'employés des succursales de banques étrangères est passé de 148 à 131 (-11,5 %) et celui des banques d'État de 346 à 400 (+15,6 %). Quant aux banques d'épargne et de logement leur effectif n'a pas varié (80).

Graphique 38 Évolution du nombre d'employés du système bancaire
(au 30 septembre)



Les principaux ratios de productivité par employé se sont grandement améliorés au cours de l'exercice. L'actif par employé, les dépôts par employé et le produit net bancaire par employé ont connu un accroissement moyen de l'ordre de 42,0 %, tandis que le bénéfice net par employé est passé de 100,4 milliers de gourdes en 2002 à 252,59, soit une progression de 156,52 %.

Tableau 38 Productivité par employé
(au 30 septembre)
(en milliers de gourdes et en pourcentage)

	2003	Var. en %	2002	var. en %	2001	var. en %	2000	var. en %	1999
Actif/employé ^a	15 405,9	+42,39	10 820,0	+17,6	9 199,4	-8,7	10 073,3	+27,0	7 934,2
Prêts bruts/employé	4 910,2	+31,92	3 941,0	+15,2	3 421,0	-17,6	4 153,1	+22,8	3 381,3
Dépôts/employé	13 019,36	+40,73	9 251,0	+17,2	7 892,0	-5,7	8 366,1	+22,3	6 843,4
PNB/employé	1 250,56	+45,89	858,7	+7,1	802,0	+7,4	746,7	+24,7	598,8
Bénéfice net/employé	252,59	+156,52	100,4	-13,3	115,8	-19,5	143,9	+94,6	74,0

a) Nombre d'employés au 30 septembre uniquement.

VIII. LA SURVEILLANCE DES BANQUES

VIII.1 Activités de surveillance

Les activités de contrôle menées au cours de l'exercice ont été réalisées selon les deux modes de surveillance en vigueur : inspection sur place et surveillance sur pièces.

Inspections sur place

Au cours de l'année 2003, il a été conduit neuf missions d'inspection générale dans les établissements de crédit contre cinq en 2002. Ces missions ont concerné les deux banques d'état : la BNC et la BPH, les deux banques d'épargne et de logement : la Sogebel, la Socabel, une succursale de banque étrangère : la Scotiabank et quatre banques commerciales à capitaux privés haïtiens : la Capital Bank, la BICH, la Promobank, la Sogebank. Ces missions rentrent dans le cadre du cycle d'inspection établi dans le Guide de surveillance de la Direction de la Supervision.

Au cours de ces inspections générales, une emphase particulière a été mise sur l'application des normes édictées dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Contrôle sur pièces

La BRH effectue une surveillance permanente à partir des rapports, formulaires, et états financiers provenant des différents établissements bancaires. Cette surveillance permet de détecter à temps les irrégularités lorsqu'elles surviennent pour éviter tout dérapage au niveau du système bancaire. Ainsi, ces anomalies, une fois signalées à l'attention du Conseil entraînent une inspection ponctuelle ou générale.

De plus, les informations soumises par les banques servent à la production de deux types de rapports :

- Les rapports externes dont le « Rapport statistiques et indicateurs financiers » et le « Rapport indicateurs financiers en graphes » produits sur une base trimestrielle et distribués à l'ensemble des décideurs du système financier.
- Les autres rapports qui sont internes à la BRH et constituent des études analytiques des tendances observées tant pour le système bancaire que pour les établissements qui le composent.

VIII.2 Autres

Demandes d'agrément

Au cours de l'année 2003, la BRH a enregistré deux demandes d'agrément, une émanant de la FONKOZE BANK, une ONG œuvrant dans le domaine du microcrédit qui souhaite obtenir le statut de banque commerciale et une autre émanant de M. Gérard Alfred Jean Roc aux fins d'exercer la profession d'agent de change. Ces deux requêtes sont toujours à l'étude.

Ouverture de succursales ou de comptoirs

La BRH a autorisé l'ouverture de onze succursales ou comptoirs dont sept dans les villes de provinces et trois dans la région métropolitaine. Ces autorisations d'ouverture de succursales ont concerné la BNC (Fond des Nègres, Carrefour, Champ de Mars), la Scotiabank (Pétion-Ville), la Socabank (Diquini, Ouanaminthe), la Sogebank (Port-de-Paix, Cap-Haïtien), la Unibank (Miragoâne, Ouanaminthe, Mirebalais).

Pénalisation

Le montant des pénalités encourues par les établissements bancaires assujettis au contrôle de la BRH s'est élevé en 2003 à 26,42 MG contre 22,76 MG pour l'exercice antérieur (16,08 %). Cette pénalisation se répartit comme suit : 7,80 MG pour les violations des normes prudentielles sur la concentration des risques de crédit et la position nette de change; 17,99 MG pour le déficit de réserves et 0,63 MG pour la soumission de rapports en retard à la BRH.

Intérêts payés¹⁶

Les intérêts versés par la BRH à titre de rémunération des bons BRH, pour l'exercice 2003, ont considérablement augmenté passant de 403,21 MG en septembre 2002 à 613,0 MG, en septembre 2003, soit une augmentation de 52,03 %. La croissance des taux sur les bons BRH en mars 2003 (de 6,0 % à 22,1 % pour les bons de 7 jours et de 10,2 % à 27,8 % pour les bons de 91 jours) explique cette forte progression.

¹⁶Un écart comptable peut exister entre le montant des intérêts sur bons BRH calculés à la BRH et celui reporté par les banques dans leurs états financiers.